

PRÉVOYANCE DANS LA FONCTION PUBLIQUE, ATTENTION AUX DROITS!

DGAFP Le 9 novembre 2022:

Groupe de travail sur l'amélioration de la prise en charge des agents publics et des contractuels de droit privé.

OBJECTIF:

Favoriser le retour à l'emploi.

LA FÉDÉRATION DES SERVICES PUBLICS CFE-CGC EST FAVORABLE À UNE SIMPLIFICATION DES CONGÉS LONGS DE SANTÉ AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- ➔ **Majoration des droits à congés dans la durée.**
- ➔ **Prise en charge complète de la rémunération (traitement et prime).**
- ➔ **Formation professionnelle durant le congé que sur demande de l'agent .**
- ➔ **Obligation d'un accord du médecin traitant pour un retour à l'emploi, progressif ou non .**
- ➔ **Reprise progressive au choix de l'agent.**

**LE RETOUR À L'EMPLOI À MARCHÉ FORCÉE :
C'EST NON !!**

**LA FÉDÉRATION NE BRADERA PAS
LES DROITS FONDAMENTAUX DES AGENTS !!**

